

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 2

**Artikel:** La vie intime aux Tuilleries  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-190845>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**La vie intime aux Tuilleries.**

Une ancienne dame d'honneur de l'impératrice Eugénie, M<sup>me</sup> Carette, vient de publier, sous le titre ci-dessus, un livre qu'on s'arrache dans ce moment à Paris. Quoique ces souvenirs soient écrits dans une intention respectueuse pour les souverains qu'elle a connus de si près, ils contiennent des anecdotes assez piquantes sur la cour des Tuilleries. M<sup>me</sup> Carette dit, par exemple, d'après les souvenirs de l'impératrice, quelle fut sa première rencontre avec Napoléon III.

C'était en 1840. Personne n'eût pu croire, alors, qu'il monterait sur le trône. La comtesse de Montijo et ses filles étaient à Paris, à cette époque.

Un jour, elles allèrent rendre visite à la femme du Préfet de police, M. Delessert, qui habitait la Préfecture avec sa famille.

C'était au moment où Louis-Napoléon venait d'être arrêté après l'équipée de Strasbourg : on l'avait rapidement dirigé sur Paris et il avait été conduit à la Préfecture de police.

M<sup>me</sup> Delessert, ayant été prévenue de son passage, plaça M<sup>me</sup> de Montijo et ses filles à une fenêtre, d'où elles purent voir passer le prince, qu'on amenaît escorté par un officier de gendarmerie d'une taille exceptionnellement élevée.

Louis-Napoléon avait alors assez mauvaise mine, et il avait dû emprunter à l'officier une chemise dans le col de laquelle son visage disparaissait presque.

Il se souvint, plus tard, de l'obligance de son gardien et, quand il fut au pouvoir, il le nomma gouverneur du Palais de l'Elysée.

L'impératrice, au moment de cette singulière rencontre, avait quatorze ans.

Le même livre nous apprend qu'un des diamants que portait habituellement l'impératrice, avait une singulière histoire. Il avait été volé dans les diamants de la Couronne, pendant le règne précédent. Le voleur, pensant être surpris, l'avait avalé, bien qu'il fut gros comme une petite noix. Les facettes tranchantes du diamant avaient produit des désordres intérieurs et le malheureux était mort au milieu d'atroces tortures, en avouant son larcin.

On fit l'autopsie de son corps et on retrouva la pierre précieuse, qu'on restitua parmi les joyaux.

L'impératrice l'affectionnait particulièrement, sans se douter de l'aventure. Elle ne l'apprit qu'après plusieurs années, par hasard, et son goût se modifia immédiatement.

Parmi les dames qui fréquentaient la cour des Tuilleries, M<sup>me</sup> Carette cite certaine comtesse à qui il arriva un jour une curieuse aventure.

Mariée depuis peu, elle avait obstinément refusé de faire visite à sa belle-mère.

Son mari avait épuisé tous les raisonnements, toutes les prières pour obtenir d'elle cette démarche. Un jour que les deux époux étaient sortis ensemble en voiture, la voyant mieux disposée que de coutume, le comte donna l'adresse de sa mère au cocher. La comtesse ne dit rien, mais comme la voiture traversait un pont, elle retira vivement ses souliers et les lança dans l'eau.

— Je ne pense pas, dit-elle, que vous me ferez marcher pieds nus.

Etes-vous curieux de savoir comment l'impératrice s'habillait ? Si vastes que fussent les appartements des Tuilleries, ils étaient parfois assez mal distribués, et l'escalier intérieur qui reliait ceux de l'impératrice était si étroit qu'on n'y pouvait faire passer une toilette sans l'abîmer. On avait alors imaginé de percer le plafond d'une des chambres, et, au moyen d'un appareil, la robe descendait, toute prête à être mise.

**Une passion irrésistible.**

Si jeune et avoir déjà passions irrésistibles ! car Eugène Grouillard n'a que treize ans, et c'est à cet âge si tendre qu'il a été dominé par son désir d'une paire de bottes ; à ce point qu'il a volé celles de son patron, espérant, le candide enfant, que nul ne s'en apercevrait.

Et voilà que sa mère raconte au tribunal qu'entendant son fils qui faisait, en marchant, floc ! floc ! floc ! elle s'est aperçue qu'il était chaussé comme dans la gendarmerie à cheval.

Elle vient demander grâce pour lui, car Eugène est prévenu de vol et pleure comme un veau. « Vois-tu, z-Ugène, dit-elle, ma joie et le soutien de ma vieillesse, tu ne seras rien du tout, vu que tu as un défaut qui te fera grand tort : quand t'as envie de quelque chose, il faut que tu l'aies, *mordicus*, comme ton père, quand il a envie de boire, que t'es bien tout son portrait.

Le Président. — Adressez-vous au tribunal.

La mère Grouillard (au président). — Comme votre père quand il a envie de boire, que vous êtes bien tout son portrait. (Rires dans l'auditoire).

Le Président. — Voyons, vous venez réclamer votre fils ; vous ne le surveillez donc pas ?

La mère Grouillard. — Messieurs,

c'est un amour plein de qualités, que cet enfant-là.

Le plaignant. — Oui, un affreux gamin, rempli de défauts.

La mère Grouillard. — Peut-on s'acharner ! S'acharne-t-il !... Un enfant qui n'en pensait pas plus long, à preuve d'aller prendre des bottes trois fois trop grandes pour lui ; car c'est pas pour dire du mal des pieds de monsieur, mais s'il mettait son soulier dans la cheminée la veille de Noël, et qu'on l'emplisse, il ne resterait plus rien pour les autres. Enfin, messieurs, quand mon Ugène est arrivé à la maison et qu'il faisait : floc ! floc ! et que j'ai regardé ses pieds, j'en suis restée de là ! qu'on n'avait jamais vu de pareils pieds.

Le plaignant. — J'aime mieux mes pieds que le naturel de votre fils, qui est dangereux pour la société ; messieurs, c'est un être malfaisant : une fois, il m'a mis de la glu dans les bords de mon chapeau. Je sors pour aller à une messe de mariage, je veux retirer mon chapeau dans l'église, je jette un cri épouvantable, mes cheveux venaient avec (rires) ; une autre fois, je lui donne des huîtres à ouvrir, il les ouvre avec mon rasoir. C'est une bête venimeuse.

Le Président. — Cet enfant est bien jeune ; tout ce que vous lui reprochez est sans doute très blâmable, mais ne tombe pas sous l'application de la loi. Quant à la soustraction des bottes, elle ne semble pas accompagnée d'une intention frauduleuse. Il a mis vos bottes, mais il ne voulait sans doute pas vous les voler.

Ugène (pleurant). — Non, m'sieu, c'était pour aller me promener avec, nous deux Bréchot, qui en a de vieilles à son oncle.

Le Président. — Voyons, vous êtes son maître d'apprentissage...

Le plaignant. — Je ne le suis plus. Qu'on ne me parle plus de ce monstre-là.

Le Président (au prévenu). — Si nous vous rendons à votre mère, vous conduirez-vous mieux ?

Ugène. — Hi ! hi ! hi ! M'man ! j'le ferai plus.

La mère Grouillard. — Oui, mon chérubin ; je vous dis : il est gentil comme tout. Rendez-le moi, mes bons juges, je n'ai que lui pour soutenir mes cheveux blancs.

Ugène, sanglotant. — Je te les soutiendrai, m'man !

Le tribunal l'acquitte.

La mère Grouillard. — Et la pile que je vas te ficher en rentrant !... Allons, remercie donc ces messieurs, sans cœur, démagogue, incendiaire, mufle !

JULES MOINAUX.